



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. J2572

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Comprendre le rôle stratégique de la communication au sein d'un établissement de santé
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication interne et externe
- Gérer tout type de communication

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Responsables de la communication
Directeurs de la communication
Chargés de la communication
Directeurs généraux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre
Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de
l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Aude CHARBONNEL

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au
CNEH
06 77 52 86 13 - aude.charbonnel@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante formation au CNEH

christelle.tardjo@cneh.fr - 01 41 17 15 04

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'expert**

Les établissements de santé sont confrontés à de multiples enjeux de communication : gestion de crise, attractivité RH, image, relations usagers, concurrence... Le responsable de la communication est un acteur stratégique, encore trop souvent isolé, qui doit maîtriser à la fois l'institutionnel, le relationnel et le digital. Le parcours métiers praxis du CNEH propose une formation opérationnelle, centrée sur la pratique de la communication en établissement, avec des retours d'expérience, des outils concrets et une mise en réseau des professionnels, quelle que soit la taille de leur structure.

► **MODULE 1 : Les fondamentaux indispensables pour maîtriser la fonction (1 jour)**

- Positionner la fonction au sein de l'établissement.
- Savoir se situer dans un environnement hospitalier exigeant, réglementé et en constante évolution

► **Atelier 1 : La fonction de responsable de la communication**

La place du responsable communication au sein de l'établissement

► **Atelier 2 : Communication à l'hôpital : ce que dit le droit**

Connaître le cadre légal qui encadre la communication au sein de l'hôpital

► **MODULE 2 : Savoir mettre en place une stratégie de communication (3 jours)**

- Comprendre les fondamentaux de la communication interne et externe d'un établissement de santé
- Déployer une stratégie digitale multicanale

► **Atelier 3 : Communication interne et externe. Attractivité RH**

- Elaborer une stratégie de communication alignée sur le projet d'établissement
- Développer l'image externe (institutionnelle, partenariats, médias, réseaux territoriaux)
- Construire une communication interne motivante et adaptée
- Renforcer la marque employeur
- Outiller les managers comme relais de communication

► **Atelier 4 : Communication digitale et innovation**

- Animer les réseaux sociaux et gérer l'e-réputation
- Optimiser le site internet de l'établissement
- Explorer de nouveaux formats et découvrir les opportunités et risques de l'intelligence artificielle

► **Atelier 5 : Événementiel et rayonnement institutionnel**

- Connaître les différents types d'événements hospitaliers
- Maîtriser protocoles avec personnalités, élus, médias etc.
- Anticiper logistique, budget et marchés publics
- Utiliser l'événementiel comme levier d'image et de rayonnement

► **MODULE 3 : La communication hospitalière en action (3 jours)**

- Développer une posture assertive dans les interactions et prises de parole
- Savoir élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication efficace en situation de crise

► **Atelier 6 : Posture du communicant**

- Adapter sa communication selon ses interlocuteurs
- Prise de parole, choix des mots

► **Atelier 7 : Gérer la communication en situation de crise**

- Se préparer à la crise : comprendre et anticiper la crise
- Faire face à la crise : besoins et attentes des parties prenantes, construire des messages de communication et leurs vecteurs de communication
- Simulation de crise (mise en situation, rédaction des messages et éléments de langage, pièges à éviter)

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- une évaluation sous forme de soutenance de projet devant un jury d'experts

► **LES PLUS**

Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, Consultante pôle JuriSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Amandine Echard, Experte CNEH, Cheffe de projets, Hospices Civils de Lyon
- Vincent Godefroy, Expert CNEH, Coach et facilitateur du changement
- François Rambié, Expert CNEH, Communication du changement
- Didier Antoine, Consultant pôle stratégie et performance du CNEH
- Caroline Marichez, Responsable Marketing et Communication du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

EN AMONT DE LA FORMATION

Questionnaire connaissances - Relevé des attentes

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 56h

SESSION.S

Paris 30, 31 mars 2026 et 1, 2 avr. 2026
et 2, 3, 4, 5 juin 2026

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 3 600 €
Non-adhérents 3 900 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

J2572

☐ Du 30/03/2026 au 05/06/2026 - 8 jours - 56 heures

☐
☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 600 €
Tarif non-adhérents	3 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante formation au CNEH

christelle.tardjo@cneh.fr - 01 41 17 15 04

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires